

# Commune de Cernay-la-Ville

## Arrêté n°ARR2026\_027 portant désignation des membres du conseil d'administration du CCAS

La Maire de la Commune de Cernay-la-Ville,

VU les articles L.123-6, R.123-11 et R.123-12 du code de l'action sociale et des familles,

VU la délibération n°DCM2026\_013 du 21 mars 2026 portant fixation du nombre de membres au conseil d'administration du CCAS,

**Considérant** que la maire est chargée de procéder à la nomination de la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS dans un délai de 2 mois suivant le renouvellement du conseil municipal,

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Sont nommées membres du conseil d'administration du CCAS :

- Madame Claudine GILLMANN
- Madame Kate GUYOT
- Madame Annie DURAND
- Madame Martine BISSON

**ARTICLE 2** : Le mandat des membres ainsi nommés est identique à celui des membres élus par le conseil municipal.

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception au représentant de L'Etat.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera publié et notifié aux intéressées.

Fait à Cernay-la-Ville, le 3 avril 2026

La Maire  
Claire CHERET

